16e ANNEE N° 816 PARAIT LE SAMEDI 27 Octobre 1900

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LA RICHESSE DE LA FRANCE
par département

Les économistes et les statisticiens sont les premiers à reconnaître qu'il est difficile, impossible même, d'évaluer de façon précise et exacte la richesse de la France.

On est tombé d'accord pourtant pour admettre que les déclarations de mutations par décès peuvent fournir une base suffisamment solide et que les calculs établis sur ladite base fournissent pour le moins des résultats reflétant la réalité.

Ceci admis, et malgré les réserves et reproches divers que certains savants adressent aux statistiques officielles d'un côté, et de l'autre aux méthodes différentes employées pour faire ressortir la richesse française des déclarations successorales, nous entreprendrons de classer les départements français dans l'ordre décroissant de leur fortune, telle que l'établissent les tableaux du ministère des finances, enregistrant la somme des *valeurs apparaissant dans les successions*.

Le plus riche des départements, cela va sans dire est celui de la Seine, avec 2 milliards 83 millions de valeurs dites successorales.

Nous classerons ensuite dans une même catégorie les départements réellement riches, ceux dont la fortune, telle que la connaît l'administration, est supérieure à 100 millions de francs. Ils sont au nombre de 9, savoir :

Nord (294 millions), Seine-et-Oise (241), Seine-Inférieure (210 1/2), Rhône (195), Gironde (129 1/2), Pas-de-Calais (109), Aisne (103), Marne (102 1/2), Seine-et-Marne (101 1/2).

On remarquera que ce groupe de 9 départements, sauf deux (le Rhône et la Gironde) forment un seul et même groupe entourant ou confinant la Seine. Avec ce dernier, ils forment ainsi, comme on l'a dit, le « massif de richesse» de la France.

En additionnant les 2 milliards 83 millions de 9 autres, on obtient la somme globale, de 3 milliards 369 millions. La fortune totale de la France, établie d'après le système approximatif indiqué plus haut, ressort à 6 milliards 766 millions. Le « massif » en possède donc à lui seul plus de la moitié (52 0/0) ; il est vrai que la part de la Seine est elle-même prépondérante (30 0/0).

Un autre groupe est formé des départements dont la fortune inférieure à 100 millions, est supérieure à 50 millions, Il sont au nombre de 26.

On rencontre là les riches départements du Nord de la France, et tout un coin du Centre allant jusqu'à la frontière de l'Est, et mêlés à ces groupes distincts, quelques départements du Midi.

Les fortunes modestes, entre 50 et 20 millions, sont le lot de 33 départements.

La seule remarque à faire ici est le nombre relativement grand de départements méridionaux qui figurent dans ce groupe.

Les petites fortunes, celles qui ne dépassent pas 20 millions, et dont quelques-unes sont à peine supérieures à 10, forment l'apanage de 13 départements.

On rencontre-là six petits départements du Midi, quatre départements situés dans la partie montagneuse du centre de la France, et deux qui sont surtout des pays montagneux, peu accessibles, au demeurant forcés de rester quelque peu misérables faute de débouchés.

Restent à enregistrer les 4 départements les plus pauvres de France, qui sont :

La Lozère, avec 8 millions ; les Basses-Alpes, avec 7 millions 82 ; les Hautes-Alpes, avec 6 millions 89, et enfin la Corse, avec pas même 2 millions.

Comme les derniers qui figurent au groupe précédent, ce sont, on le voit, pays de montagnes, qu'on peut dire isolés, donc forcément peu riches.

Les constatations qui précèdent peuvent fournir matière à de longues et intéressantes considérations au point de vue politique et économique. Nous dépasserions les bornes de notre article en les abordant.

L. M.

L'Assurance sur la vie à bon marché

L'opinion générale du public sur l'Assurance Vie, est que celle-ci, coûtant trop cher, est absolument inabordable aux petites bourses et ne s'adresse qu'aux gens assez fortunés pour payer une prime importante.

Cette idée, absolument fausse d'ailleurs, rend difficile le développement de la vraie Assurance sur la Vie, d'une utilité incontestable pourtant, et favorise la propagation d'une foule de petites sociétés qui, sous le titre de Civiles et Mutuelles, pratiquent, l'Assurance à bon marché, et dont les combinaisons plus ou moins, complexes, mais aux promesses mirobolantes attirent l'attention, du prévoyant et, hélas ! grace au verbiage captivant, du prospectus, la fixent.

On reproche avons nous dit, aux Compagnies d'Assurance, de prendre trop cher, et on leur demande de faire à leur clientèle de meilleures conditions. Cela parce qu'on s'imagine qu'elles cherchent, un bénéfice pour leur propre satisfaction et que l'on oublie que l'Assurance sur la Vie, n'est pas un compromis dans lequel l'assureur accorde à prix coûtant la garantie qui lui incombe, mais bien en réalité une mutualité, dans laquelle, les charges et les bénéfices sont répartis également, d'après les chances de vie qui incombent, à chacun ou à l'assureur, se borne simplement à prélever pour son compte personnel, les frais légitimes qui lui reviennent.

Les grandes Compagnies opèrent d'après des bases techniques qui leur sont en quelque sorte imposées et qui déterminent exactement la modalité des risques, en dehors de cela elles ne modifient leur appréciation théorique que dans une mesure très infime, laquelle réprésente tout simplement, les charges de l'administration.

Nous ne pouvons mieux faire pour ouvrir les yeux au public sur l'Assurance à bon marché, que de citer ce rapport du bureau fédéral suisse au sujet des Sociétés concessionnées pour l'Assurance sur la Vie :

«.... Nous venons de voir qu'on offre avec beaucoup de succès à notre public et encore sous l'apparence trompeuse, d'un extrême bon marché une Assurance sur la vie qui n'est pas en mesure de tenir ce quelle promet. Quand une Société étrangère de cette sorte nous demande la concession fédérale, nous la lui refusons systématiquement et, si elle cherche à opérer, sans concession en Suisse, nous mettons en garde le public par la voie des journaux officiels et nous dénonçons les coupables aux juges. L'Assurance sur la Vie est soumise à un contrôle aussi sévère, justement parceque, seul, des experts et encore une étude très approfondie, peuvent se rendre compte d'un manque de solidarité en matière de bases techniques.

La Société, d'Assurances sur la Vie qui emploie le système dit de contribution, c'est à dire ou les versements sont calculés de façon à faire face seulement aux charges de l'année courante, marche à la ruine. Mais, entre cette contribution aux charges de l'année et la prime calculée en tenant compte de la mortalité, il y a une grande marge et place pour beaucoup de systémes insuffisants ; il se peut même qu'une société perçoive la prime exacte, mais répartisse l'excédent en sus des charges de l'année, de telle manière que finalement elle n'ait plus les moyens de payer les capitaux ou rentes assurées. Or, comme une Société d'Assurances sur la vie peut encaisser des primes pendant une longue suite d'années avant d'avoir à tenir ses engagements, les conséquences d'une mauvaise gestion, d'une affectation des fonds d'assurances à d'autres buts, en d'autres termes une suffisance des réserves ne se montre qu'après cette longue période de temps. Nous avons pu constater en son temps quelle quantité de millions manquait à nos Caisses de Secours des Compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur, ces Caisses qui sémblaient cependant si bien dotées et que l'on nous donnait comme modèles pour une assurance bon marché et solide des fonclionnaires publics. Lorsque la surveillance leur a eté étendue il y à 10 ans, dix de ces Caisses possédaient une fortune de 9,732,040 fr. alors que leurs réserves auraient dû s'élever exactement à 22,45000 fr. et la différence dut être comblée par des entreprises sans parler de l'augmentation de versements des assurés.

On peut voir par cet exemple qu'elle est l'importance de la surveillance par l'Etat.

Avant d'accorder la concession à une Société d'Assurances sur la vie, la surveillance par l'Etat examine les bases techniques de cette dernière, c'est-à-dire si la Société calcule ses primes en tenant compte de la mortalité et d'un taux d'intérêt réalisable ; de telle manière que les primes à verser par l'ensemble des assurés suffisent pour permettre le paiement des engagements à échoir jusqu'à l'extinction complète de ces mêmes assurés et couvrir les frais d'administration et si les excédents annuels auxquels elle doit arriver aussi longtemps que la prime du tarif est supérieure au risque annuel, sont appliqées comme il convient, avec leurs intérêts, la formation d'une réserve suffisante pour faire face plus tard au découvert laissé par les primes versées sur le risque annuel. »

. . . . . .

Que peut ont tirer de là ? Que, pour faire honneur à ses affaires, une Compagnie doit avoir avant toutes choses ses réserves intactes et que celles-ci pour répondre exactement au but à atteindre, doivent être la représentation exacte des charges que la Compagnie aura à assumer dans l'avenir.

Il ne suffit pas en un mot d'indiquer que l'on a des millions en caisse pour répondre de millions à venir, mais que les millions qu'on possède sont la valeur actuelle des millions qu'on devra payer plus tard.

Toutes les grandes Compagnies d'Assurances françaises sont en mesure de satisfaire à cette condition siné qua non, toutes les petites Sociétés ne le sont pas, et, c'est pour ce motif que l'on s'adresse avec raison aux premières pour contracter l'assurance dans des conditions normales et honnêtes et, si l'on s'écarte de la marche qu'elles suivent on est certain d'être dupé.

Qui ne connaît les incidents actuels dont sont l'objet les Prévoyants de l'Avenir ? Par quelles transes ne passent les malheureux membres de cette Société en songeant à leurs économies qui, sans l'intervention du gouvernement, auraient servi à payer une pension de 3.500 fr. aux Messieurs du Comité Central, alors que eux-mêmes pour un versement égal n'auraient touché que 20 ou 30 fr. ? Et ne montre-t-il pas le bout de la corde ; ce Comité Central, en voulant transformer la Société en Société Foncière, pouvant échapper à la surveillance du gouvernement et tripoter tout à son aise.

C'est là un exemple des Assurances à bon marché, leurre dont feront bien de se méfier tous les intéressés qui doivent considérer avant tout le résultat à atteindre.

UN PRÉVOYANT.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Souscription publique pour l'érection d'un buste à la mémoire de Marius SOUSTRE. — La section dignoise de la Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, dans sa réunion du 9 septembre a décidé d'élever, par souscription publique, un buste à la mémoire du regretté Marius Soustre, maire, conseiller général et sénateur.

A cet effet un comité a été constitué, il se compose de : *Président d'honneur*, M. Offroy-Durieu, préfet des Basses-Alpes ; *président*, M. Antoine Colomb, bijoutier, 1er adjoint de Marius Soustre ; *vice-présidents*, MM. Aimé Gassier, ancien député, vice-président du conseil général ; Defarge, maire de Manosque, président de la commission départementale ; Sièyes, conseiller d'arrondissement de Digne ; *secrétaire*, MM. Arnaud, maire de Seyne ; le docteur Cotte, conseilier général de Barrême ; Latil, conseilier général de Sisteron ; Grivet, président de la section dignoise ; *trésorier*, M. Vial imprimeur, conseiller municipal à Digne

Membres du Comité : MM. Allemand et Fruchier, sénateurs ; Delombre, Robert, Roux et Sicard, députés ; Adrien Gassier, Cogordan, Adrien Roux, Docteur Romieux, Galfard, Convers, Dol, Joseph Reinach, Prunier, De Selle, Pélissier, Bontoux, Moynier et Bérenguier, conseiller généraux ; Léopol Colomb, Teston, Richard, Sivan et Chabert, conseillers municipaux.

Une liste de souscription est déposée dans le bureau du *Sisteron-Journal*, cette liste sera publiée par les journaux républicains de Digne.

Chemin de fer de Saint-Michel-de-Prunières à Sisteron. — Dans la séance du 17 octobre 1900, le conseil général des Bouches-du-Rhône a renouvelé le vœu suivant.

« L'Assemblée départementale renouvelle le veu tendant à l'établissement d'une ligne ferrée à voie normale, au moyen d'une Compagnie française, entre Saint-Michel-de-Prunières et Sisteron, avec prolongement sur l'Italie par la voix la plus directe et embranchement sur Gap. »

Foire. — La foire de la St-Martin, crée seulement l'année dernière, se tiendra lundi prochain 5 novembre. Très brillante dés son début, elle aura, cette année, une importance plus grande étant mieux connue dans la région.

Bains de l'hospice. — A partir de cette semaine les bains ne seront plus donnés que le jeudi, jusqu'à fermeture du Canal. Prix 0,25.

Cours de musique. — Il est rappelé aux jeunes gens que les cours de l'Ecole de musique ont repris leur fonctionnement depuis le 1e octobre d'après le même programme que l'année dernière.

Les parents qui désireraient envoyer leurs enfants à ces cours entièrement gratuits n'ont qu'à en aviser le chef de musique ou le secrétariat de la mairie.

ÉTAT-CIVIL
du 20 au 27 octobre 1900

NAISSANCES

Nicolas Henri-Marius-François.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Gaudin Fortuné-François, boulanger. 76 ans.

Saint-Vincent-sur-Jabron

Foire. — Le public est informé que la foire de St-Vincent-sur-Jabron, du 4 novembre quoique tombant un dimanche, se tiendra cette année le jour même qu'elle tombe, c'est-à-dire *le dimanche 4 novembre pochain*,

Marché d'Aix
du 26 octobre 1900

Bœufs limousins	1 30	a	1 35
— Gris	1 28	à	1 32
— Afrique	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 72	à	1 75
— gras	1 60	à	1 63
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	1 65	à	1 68
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
— Moutons Africains	» »»	à	» »»
— réserve	1 60	à	1 65

Avis aux familles. — Miliana (Algérie), le 28 juin 1899, Chaque famille doit toujours avoir un flacon de Baume Victor. Je me fais un plaisir autant qu'un devoir de vous féliciter sincèrement pour ce produit inappréciable. Je l'ai employé avec succès et je le conseille à une amie qui avait des douleurs dans les jambes et dans les bras. Elle a été guérie au bout de 3 jours, simplement en se frictionnant matin et soir.

Mme veuve DADOUIN (sig. lég.)

A M. Hertzog, pharm. 28 rue de Grammont, Paris.

Le Livre d'Or de l'Exposition de 1900

L'Exposition égyptienne a eu beaucoup de succès ; elle n'était pas sans le mériter. Il y a eu là, malgré les difficultés créées par le gouvernement Anglais, un effort considérable que le n° 26 du *Livre d'Or* met heureusement en lumière. Le même fascicule vous fait entrer au village suisse et dans les colonies portugaises. Il vous montre les chefs-d'œuvre exposés par la librairie, les progrès de la papeterie. Enfin vous allez avec lui jusqu'en Chine ; n'est-ce pas un voyage charmant ?

Prix du fascicule : 0 fr. 50.

Pour les abonnements, s'adresser au Journal où à M. EDOUARD CORNELY *Editeur, 101. rue de Vaurard, Paris.*

VACHERIE A CEDER près Paris

50 Vaches, chevaux et tout le matériel. Vente journalière 650 litres lait à 0 fr. 50 le litre On gagne, 18. 000 fr. nets par an garantis grande installation. 25000 francs suffisent pour traiter, compris animaux, etc.., etc. Dagory, 37, Boulevard St. Martin, 37, Paris.

Etude de Me Gaston BEINET,
AVOCAT-AVOUE
à SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
sur saisie immobilière

Il sera procédé le MERCREDI VINGT-UN novembre mil-neuf-cent à DEUX HEURES du soir, à l'audience des criées, du Tribunal civil de Sisteron, à la vente aux enchères Publiques, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire des communes de SISTERON, ENTREPIERRES et VILHOSC, canton de Sisteron, arrondissement de Sisteron, Basses-Alpes.)

Immeubles sis à Sisteron

PREMIER LOT

MAISON, située dans la ville de Sisteron, rue Deleuze et rue du rieu, composée de trois étages, portée au cadastre sous les numéros 453 et c54, de la section G. confrontant les hoirs Suquet et Thélène.

Mise à prix : Cinq cents francs
ci . . . . . 500 frs.

DEUXIEME LOT

Ecurie et grenier a foin, situés dans la ville de Sisteron, rue du Rieu, portée au cadastre sous les numéros 456, de la section G. confrontant, du levant, les religieuses de Bons Secours, et des autres cotés rue du Rieu et ruelle.

Mise à prix : Deux cents francs
ci . . . . . 200 frs.

Immeubles sis à Entrepierres et à Vilhosc

TROISIEME LOT

Un domaine connu sous le nom de domaine de Girale composé, de maison d'habitation et d'exploitation, près, labours, jardin, bois taillis, vigne, vague el bruyères, sis au quarde Girale, la Ribière, la Croix, les Coignets, le Tour-du-Moulin, confrontant dans son ensemble, du levant ; le Vallon et la route, du midi, le Rieu, le canal et divers propriétaires, du couchant Baille et autres, d'une contenance cadastrale approximative, de soixante huit hectares, trente huit ares, soixante-treize centiares, porté au cadastre sous les numéros 347 à 365, 392, 393, 366, 367, 368, de la section D. de la commune d'Entrepierre ; 514 a 524, 573, à 577, 530, 557, 567 à 571, 578 à 585 600, 601, 602, 607, 554p. 558p.559p-564p.556, 606 bis, 611 bis 614, 615 617, 618, 619, 586, 577, 654p 531p. 577p. de la section C. de la commune de Vilhosc.

Mise á prix : Cinq milles francs.
ci . . . . . 5000 francs.

Immeubles sis à Entrepierres

QUATRIEME LOT

Propriété en nature de labour autrefois vigne, au quartier de la Coulette d'une contenance, de quatre-vingt dix sept, ares quatre-vingt-dix cent. portée, au cadastre, sons les numéro 425 de la section D. confrontant la route et Chastillon.

Mise à prix : Deux cents francs.
ci . . . . . 200 francs.

CINQUIEME LOT

Parcelle en nature de labour, autrefois vague, sise au lieu dit le Vallon, d'une contenance de Vingt-quatre ares trente centiares, portée au cadastre sous le numéro 120 de la section E. confrontant de deux cotés, la route.

Mise à prix : Vingt francs
ci . . . . . 20 francs.

SIXIÈME LOT

Labour au lieu dit Place d'Amaroux, d'une contenance de trente-sept ares, 40 centiares, porté au cadastre sous le numéro 52 de la section E. confrontant, Baille et Lieutier.

Mise à prix : Vingt francs.
ci . . . . . 20 francs.

SEPTIEME LOT

Deux parcelles en nature de vague sises au quatier du champ du Coucou, d'une contenance, de deux hectares, trois ares, soixante centiares, portées au cadastre sous les numéros 305, 306, 314 de lo section B. confrontant, le Vallon et Esclangon.

Mise à prix : Vingt francs.
ci . . . . . 20 francs.

Immeubles sis à Vilhosc

HUITIEME LOT

Domaine connu sous le nom du Prieuré, composé de maison de maître et de maison de ferme, avec bâtiment d'exploitation, prés, labours jardin, vigne, bois, oseraie et vague aux quartiers des routes, du Château, de la Grande Pièce, Ribière ; d'une contenance approximative de 18 hect-90 ares 67 cent. porté sous les numéros 79, 80, 82, 83, 85, 86, 67, 194, 195, 196, 199, 358 à 363, 200, 202, 185p. 186p 187p. 201, 71, 72, 192, 193, 81p 84p. 198p. 197, 185p. 186p. 187p. de la section C. ; confrontant dans son ensemble, du levant, la route et le vallon ; du midi et du couchant, divers proriétaires.

Dans ce lot est compris la plus grande partie des lots de la Cour en nature de jardin.

Mise à prix : Cinq mille francs.
ci . . . . . 500 francs.

NEUVIEME LOT

Propriété en nature de pré, labour et oseraie, sise au quartier de la Ribière, d'une contenance de 9 ares 38 centiares, portée sous les numéros 503, 504, 505 de la section C. ; confrontant du midi, Madame Marcy ; du nord, Esclangon.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci . . . . . 50 francs

DIXIEME LOT

Propriété en nature de pré, labour et oseraie, sise au quartier de la Ribière, d'une contenance de 32 ares, 50 centiares, portée sous les numéros 482, 484, 485 de la section C. ; confrontant du levant, le Rieu ; du nord le Canal.

Mise à prix : Vingfrancs.
ci . . . . . 20 francs,

ONZIEME LOT

Parcelle en nature de bois taillis, au quartier du Grand Défend, d'une contenance de 3 hectares 50 cent. sous les numéros 267p. 265, 266, 267 section B. ; confrontant : Figuière et la commune de Salignac.

Mise à prix : Cent francs.
ci . . . . . 100 francs.

DOUZIEME LOT

Labour au lieu dit le Château ou le Planet, d'une contenance de 68 a. 70 centiares, porté au cadastre sous les numéros 100 et 101 de la section C. ; confrontant le vallon et Nevière.

Mise à prix : Vingt francs.
ci . . . . . 20 francs.

TREIZIEME LOT

Parcelle en nature de labour, autrefois vague, au quartier de la grande Pièce ou Lagarout, d'une contenance de 69 ares 70 centiares, portée au cadastre sous le numéro 365 de la section C. ; confrontant Baille et le chemin.

Mise à prix : Vingt francs.
ci . . . . . 20 francs.

Immeubles sis à Entrepierres

QUATORZIEME LOT

Bois taillis, au quartier de l'Adrech d'une contenance de 76 ares 72 centiares porté au cadastre sous le numéro 624 de la section C. confrontant Borèly et Arnaud.

Mise à prix : 10 francs.
ci . . . . . 10 francs.

QUINZIEME LOT

Bois et bruyère au quartier de Peyre-Bouchière ; d'une contenance de 1 hectare 3 ares, porté au cadastre, sous le numéro 620 de la section C. ; confrontant : Baille et chemin.

Mise à prix : Dix francs.
ci . . . . . 10 francs.

SEIZIEME LOT

Bois taillis au quartier de l'Adrech d'une contenance de 89 ares 85 centiares, porté au cadastre sous le numéro 635 de la section C. confrontant Baille et autres propriétaires.

Mise à prix : Dix francs.
ci . . . . . 10 francs.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de M. Louis BRIGNAUDY, propriétaire domicilié demeurant à MISON.

Par procés-verbal de Bertrand, huissier à Sisteron, en date du vingt-trois et vingt-quatre août mil neuf-cent, enregistré, visé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron après les dénonciations au saisi le vingt-huit août mil neuf-cent, volume 43 No 26 et 27.

CONTRE le sieur Elie CHARNIER propriétaire domicilié et demeurant à VILHOSC.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 685 du code de procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être requis inscription sur l'immeuble saisi pour

Se trouve à Sisteron chez M. H. REBATTU merc. parf. rue, Porte de Provence

© VILLE DE SISTERON

raison d'hypothèques légales, devront requerir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Sisteron, le 21 octobre 1900.

Gaston BEINET.

Enregistré à Sisteron le vingt-deux Octobre 1900. folio 37 case 15. Reçu un franc quatre-vingt huit centimes, décimes compris.

signé : Gimel

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 24 Octobre 1900

Le marchè qui durant toute la semaine, avait fait bonne contenance, s'est laissé entraîner en dernière séance par la baisse des valeurs de traction et toute la côte est en réaction. Le 3 0[0 recule à 99, 97. le 3 1[2 à 102.32.

Sociétés de crédits sont calme. Le crédit Lyonnais finit à 1.075, la société générale à 610, le comptoir national d'escompte se négocie à 580, le crédit foncier vaut 664.

Parmis les valeurs industrielles, l'action Eclairage des villes se maintient à 578 Les charbonnages de Mikhailovka sont à 110 fr. Les actions. des messageries Françaises de Madagascar sont fermes aux environs de 105 francs ; les actions Compagnie électrique du Secteur de la rive gauche sont recherchés à 600. frs.

La Raffinerie Say est à 1279.

Les derniers cours cotés sur la Cie Générale de Charbonnages sont dans les environs de 520 fr. Ce titre s'est ressenti dans une petite mesure, comme les meilleures valeurs de la cote, de la lourdeur du marché.

C'est le 27 courant qu'aura lieu en séance publique au Palais du Commerce, à Lyon la quatrième répartition trismestrielle du "Crédit à L'épargne".

Sur le marché en banque la Part Lac Atlin se traite à 3. 60 le syndicat de lamare vaut 460.

DERNIERS COURS

3 o[o	99.93
3 1[2 o[o	102.37
Crédit Foncier	665
Comtptoir National d'Escompte	580
Crédit Lyonais	1070
Société Générale	610

Chers Lecteurs, soignez vos malades vous mêmes, par la Médecine biochimique avec des remèdes inoffensifs agréables à prendre et d'un prix modéré

A cet effet abonnez-vous à **La Médecine Populaire**, rédigée à Toulouse par le professeur J. Orth, au prix de 2 f. par an. Consultations gratuites.

A VENDRE

Environ 20,000 fagots

A des conditions très avantageuses

S'adresser à M. Reynier, propriétaire à la Grande Sainte-Anne.

A LOUER

VILLA BEL-AIR

sise à 100 mètres ds la Gare de Mison

Jardin anglais, fruits divers ombrages, pêche, chasse.

PRIX MODÉRÉ

S'adresser à M. HEIRIÈS, notaire à Sisteron.

LECTURES POUR TOUS

Les LECTURES POUR TOUS que publie la librairie Hachette, viennent d'entrer dans leur 3e année. C'est une occasion d'applaudir à leur succès vraiment prodigieux. Au reste, s'il est un succès mérité, c'est bien celui de cette publication dont la popularité grandit sans cesse. Des romans dramatiques et passionnants, des contes, des études pittoresques sur les questions les plus actuelles voilà ce que publie chaque mois cette attrayante revue, merveilleusement illustrée, et c qui explique la faveur dont elle jouit auprès du public.

Dans le No d'OCTOBRE qui vient de paraître, on lira les articles suivants :

La journée d'une merveilleuse, par Jules Lemaître : *Animaux de la Légende et bêtes disparues : Service de la Reine*, roman ; *Les braves mêmes ont peur*, nouvelle ; *Le rajeunissement de la Terre* ; *Un peuple de Statues* ; *Un château d'Eau géant : les chutes du Niagara* ; *Un mouvent de Colère*, nouvelle ; *Un sport National* ; *le jeu de l'Arc* ; *Un élevage au fond des mers.*

Le numéro 50 cent. — Abon. : Un an : Paris 6 fr. Départ. 7fr. ; Etr. 9 fr.

PRETS sur simple signature à long terme 4 o/o. Ecrire Caisse d'Avances 39, boulevard Saint-Denis, PARIS.

ATELIER DE SERRURERIE

FORGE ET TRAVAUX POUR MOULINS

SABATIER dit BOURGUIGNON

GRANDE PLACE SISTERON

CYCLES & ARMES

Réparations en tous Genres

60 années de succès

Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894

Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

Exposition nationale ROUEN 1896

Exposit. universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Le seul Alcool de Menthe Véritable

BOISSON HYGIÈNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.

ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la dysenterie, la Cholérine, dissipe *les* maux *de* cœur *de* tête, *d'*estomac.

EXCELLENT *aussi pour la* Toilette *et les* dents.

SE MÉFIER des IMITATIONS

EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

A CÉDER A L'AMIABLE

Un Atelier de Serrurerie et Balancerie

AYANT 55 ANS D'EXISTENCE

donnant droit à l'exploitation du brevet pour la fabrication de la **Romaine** dite à Moufle commençant à 0 (système Clément Auguste) autorisée par décision ministérielle du 22 décembre 1880.

Très bon poste et de grand avenir, la maison étant achalandée et aucun atelier de balancerie n'existant dans la région.

S'adresser pour traiter à Monsieur *CLÉMENT Auguste*, serrurier-balancier, rue de l'horloge. Sisteron.

Facilité pour le payement

Pour bien voir l'Exposition

Les Guides à l'Exposition ne manquent pas ; mais quel est le plus substantiel, le plus complet et le plus pratique ? Quel est celui qui offre le plus d'avantages à ses acheteurs ? Certainement le *Paris-Exposition* publié par *l'Almanach - Hachette.*

Le *Paris-Exposition-Hachette* s'adresse à toutes les bourses ; il indique la manière de vivre à Paris avec le budget le plus restreint C'est le seul Guide qui donne les prix des restaurants populaires.

Le *Guide de l'Exposition* publié par *l'Almanack Hachette* offre à ses acheteurs tant de primes et d'avantages qu'il est impossible de rêver un Guide plus aventageux : c'est le Guide qui rapporte au lieu de coûter.

1 plan d'ensemble en couleurs. 16 plans d'ensemble partiels, 250 gravures, 35 bons donnant droit à des faveurs dans des restaurants, ou à des entrées à prix réduit dans les principales attractions de l'Exposition et dans des théâtres de Paris, sont contenus dans le *Paris-Exposition-Hachette*, et font de ce volume de 512 pages qui ne coûte que 1. fr 50. le véritable Guide gratuit de Paris et de l'Exposition.

Le Guide *Paris-Exposition-Hachette* sera non seulement le Manuel indispensable des voyageurs à Paris et des visiteurs de l'Exposition, mais un livre qu'on relira et qu'on gardera, et qui a sa place dans les bibliothèques et les familles, à côté de cette admirable petite encyclopédie populaire : *l'Almanack Hachette*

LE MEILLEUR VIN

est le **vin de côteaux** qui peut être livré pur jus sans mélange, acide, plâtre ni clarifiants. Supérieur par son arôme aux vins de plaine, par sa finesse aux vins de coupage. Au prix de **14 fr.** l'hecto, soit **52 fr.** la pièce de 220 litres régie et fût compris, on peut recevoir un vin de choix provenant des meilleurs côteaux du Gard. — *On reprend le vin qui ne plaît pas.* — Echant. 0.60 — Ecrire à la **Société des coteaux du Gard**, rue Antonin, 9, NIMES. — (Vin blanc extra et huile naturelle très fine, prix modérés).

REPRÉSENTANTS On demande dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olive et savons. Appoints 120 frs. par mois ou remises très élevées. Ecrire à Théophile Barthon, fabricant à Salon (B. D. R.).

ON DEMANDE

UN APPRENTI

S'adresser Chez M. BORRÈLY peintre, rue Saunerie, SISTERON.

CAFÉS MAISON d'importation demande REPRÉSENTANTS dans le département. Ecrire, avec références ; Bureau des abonnés, Case 61, Marseille-Préfecture,

A LOUER DE SUITE

UN MAGASIN

SITUÉ DANS LE CENTRE DE LA VILLE

pouvant servir à tout commerce

S'adresser au Bureau du journal.

GRANDE LIQUIDATION

Pour cessation de Commerce

BRUN ADOLPHE

RUE DELEUZE (Valaye) SISTERON

M. BRUN à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir de ce jour il sera mis en vente des **Chaussures en tous genres**, fines et fortes pour hommes, femmes, fillettes et enfants, à des prix défiant toute concurrence.

A vendre dans de bonnes conditions de prix

Outillage complet de cordonnerie et TROIS MACHINES A COUDRE en très bon état dont une à tube.

A LOUER

Aux environs de Sisteron

VILLA meublée ou non meublée

près gare, site pour pêche et chasse

Prix modéré

S'adresser au bureau du journal

A CÉDER D'OCCASION

DICTIONNAIRE TROUSSET

5 volumes en bon état, très jolie reliure

S'adresser au bureau du Journal

Le Gérant : AUGUSTE TURIN

A louer présentement

RESTAURANT DONZION

Toutes ses dépendances

Bien achalandé

Vastes salles aménagées pour banquets et bals ; écuries, remises et greniers.

S'adresser au Restaurant, à M. Donzion, Boucher où à M. Clergue, maître d'hôtel.

AUX 100.000 CHEMISES

3, rue Tapis Vert, MARSEILLE

Vente directe du producteur aux consomateurs.

série de Chemises repassées à **3 fr. 30 et 4.50**

PRIX FIXES

En vente chez tous les marchands de journaux et dans les bibliothèques des gare la

Collection à 15 centimes

le volume (franco par poste 25 centimes)

Editions complètes des chefs-d'œuvres de toutes les littératures

VOLUMES PARUS LE 25 AVRIL 1900 :

1. *Le Barbier de Séville* (Baumarchais).
2. *Paul et Virginie* (Bernardin de St-Pierre).

VONT PARAITRE

3. *Manon Lescaut* 1re partie (Prévost).
4. — 2e partie —
5. *Le Mariage de Figaro* (Baumarchais).
6. *Atala* (Chateaubriand).
7. *Le Malade imaginaire* (Molière).
8. *René* (Chateaubriand).
9. *Les Fourberies de Scarin* (Molière).
10. *L'Avare* (Molière),

Il est publié un volume, au moins par quinzaine.

Abonnement à 10 volumes (à recevoir au fur et à mesure de leur apparition, 2 fr. 25.

Adresser les demandes, accompagnées du montant en un mandat poste, à l'éditeur MARCEL RIGORDY, 15 rue Grande-Chaumière Paris.

LA GUÉRISON DES SOURDS

L'action électrique continue de l'*Audiphone invisible Bernard* rend l'ouïe naturelle aux sourds et ce merveilleux appareil est la base de la Méthode aurivoltaïque. Le Directeur de l'Institut National de la Surdité, 7, rue de Londres, à Paris, envoie *gratuitement* le journal "La Médecine des Sens" à toutes les personnes qui en font la demande.

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

MARSEILLE chez Madame GRA. Cours Belzunce.

à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau

à TOULON, Chez Mme ROLLAND KIOSQUE N° 2 ; BOULEVARD DE STRASBOURG

ANÉMIE EN 20 JOURS GUERISON RADICALE par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL

Renseignements chez les SŒURS de la CHARITE, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.

GUINET, Pharm., Passage Saulnier, Paris et toutes Pharm. — *Broch. franco.*

© VILLE DE SISTERON

MAISON DE CONFIANCE - FONDÉE EN 1848

L. PEYROTHE

Rue Mercerie, SISTERON, (Basses-Alpes.)

BIJOUTERIE, HORLOGERIE
ORFÉVRERIE, OPTIQUE
GRAND ASSORTIMENT DE BIJOUTERIE
OR, ARGENT, DOUBLÉ ET NICKEL
Orfévrerie, Argent et Ruotz 1e titre
DIAMANTS ET PIERRES FINES
Spécialité pour Corbeille de Mariage

BIJOUX DES ALPES
Horlogerie Garantie de Paris, Besançon
ET GENÈVE
INSTRUMENTS DE PHYSIQUE ET DE MATHÉMATIQUES
LUNETTERIE FINE DE MOREZ
Longues vues et Jumelles choix supérieur
RÉPARATIONS TRÈS SOIGNEES ET GARANTIES

Achat au plus haut Cours des matières Or et Argent

La Grande Savonnerie C. FERRIER et Cie
Marseille

SAVON PUR
72 o|o d'huile
"EXTRA" GARANTI

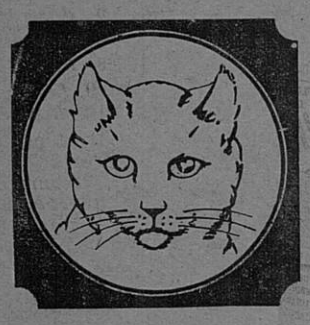

SAVON PUR
72 o|o d'huile
"EXTRA" GARANTI

LE CHAT

Le SAVON EXTRA MARQUE "**Le Chat**" est un Savon pur fabriqué avec des matières premières de qualité supérieure, il procure une économie de 30o|o sur le poids du savon employé

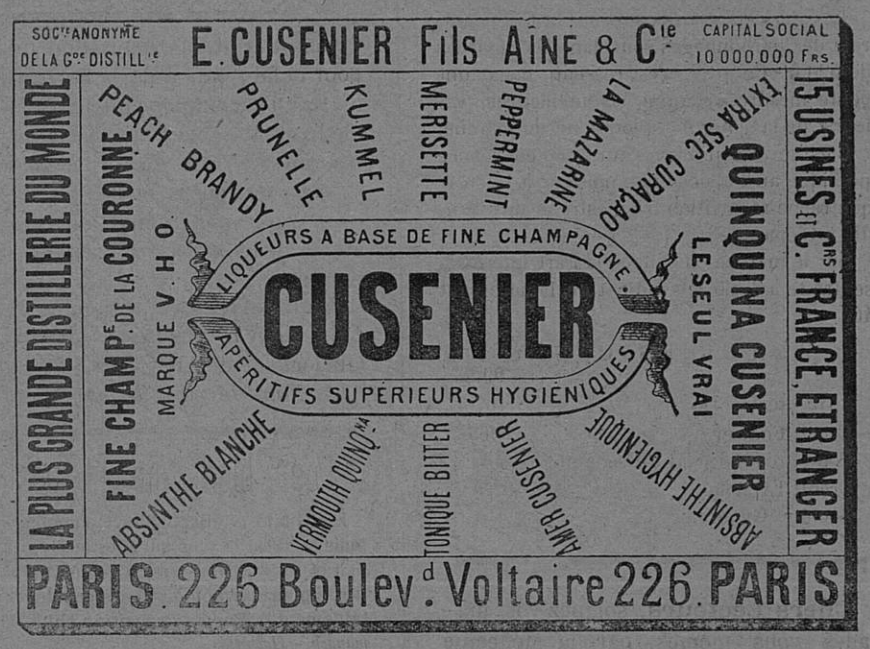

PAPETERIE DE LUXE ET ORDINAIRE

CAHIERS
de
DESSIN
Papier Ingre

ENCRES CARDOT
NOIRE ET DE COULEUR

REGISTRES
COPIES DE LETTRES

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

CARNETS
A SOUCHE

Timbres en Cahoutchouc

CIRE A CACHETER

Carnets d'Échéances

CARNETS
DE POCHE

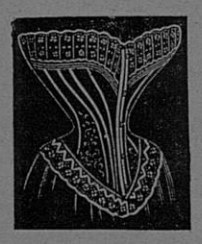

CORSETS BALEININE S. G. D, G.
Le seul vendu **garanti incassable**, le seul *amincissant la taille* sans géner la respiration.
Maison de vente : Mademoiselle **Emma BRUN**, 22, Rue Droite, SISTERON.
Dépôt des Buscs Ressort-Fermes jupes et Baleinines incassables.

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU **PERFECTION** pour **FAMILLES** et **ATELIERS**
DAVIS
AGENCE GÉNÉRALE : MAISON ELIAS HOWE, fondée en 1863,
48, Boulé Sébastopol, 48, Paris. — L. ANDRÉ & Cie.

L'EAU SOUVERAINE
du Docteur BARRIER Faculté de Paris
Spécialiste des maladies de la peau
PRIX : FR. 3.50
GUÉRIT rapidement les PLAIES
MAUX DE JAMBES
VARICES
ULCÈRES
VARIQUEUX
DARTRES ÉCZÉMAS
Consultations gratuites du Dr BARRIER
Phie de l'Éléphant, 6, rue Saint-Côme. Lyon

Dépôt à Sisteron : Pharmacie FERRAND

BANQUE SPÉCIALE DES VALEURS INDUSTRIELLES
Capital : 20 Millions
25, rue Vivienne, Paris.

La BANQUE SPÉCIALE des VALEURS INDUSTRIELLES a l'honneur d'informer les porteurs de ses actions et de ses parts de fondateurs, qu'elle est sur le point de constituer

La Compagnie Générale Commerciale et Industrielle
au Capital de 10 Millions de francs.

Les porteurs des actions et des parts de fondateurs de la *BANQUE SPECIALE des VALEURS INDUSTRIELLES* désireux de profiter du privilège de souscription que leur confère l'article 7 des statuts, devront se faire connaître à la Banque avant le 10 Mai 1899, dernier délai, et lui indiquer les numéros de leurs titres. Ils recevront ensuite les renseignements nécessaires et toutes les pièces à signer

Le Gérant, **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre** **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON